

PROCLAMATION D'ÉLECTION

de la personne candidate

| | |
|--------------|-----------------------|
| Municipalité | Date du scrutin |
| Rosemère | 2023 06 04 |
| | Année Mois Jour |

Je, Alexandre Béliste-Desjardins, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Rosa Anna Círino

- a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

Siège numéro 5

Arrondissement, district, quartier ou poste (*nom ou numéro*)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

140 rue Alexandre
Numéro et nom de voie _____ App. _____ Rosemère
Municipalité _____ J7A 4H4
Code postal _____

SIGNATURE

Melinda

Présidente ou président d'élection

2023-05-05

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.